

Procédure

- Complétez le formulaire ci-dessous, cochez au verso les clusters/thématiques auxquels vous postulez, datez et signez ;
- Joignez votre lettre de candidature, avec une motivation développée et un CV actualisé ;
- Transmettez votre candidature, à votre Chef de Corps pour le personnel des zones de police et pour la magistrature ou au Directeur compétent pour la Police fédérale, afin qu'il complète le formulaire avec son avis technique, son accord et le positionnement quant aux prestations pendant les heures de service ou en dehors, en tout ou en partie (voir ci-dessous).

Seules les candidatures complètes seront retenues.

- Rentrez votre candidature par la voie hiérarchique au :

CDP Bruno VANDERVELDEN

Directeur Coordinateur de l'ECOPOL

Rue Cockerill 101 à 4100 Seraing.

- Pour tout renseignement complémentaire, contactez :
Madame Amélie Gratia amelie.gratia@provincedeliege.be 04 279 35 00

A compléter par le candidat

Nom et prénom :

Adresse postale (privée) :

Téléphone :

Courriel :

Employeur / Fonction / Grade :

Zone de Police :

Titulaire d'un titre pédagogique :

- Oui (merci de préciser :.....)
- Non et je m'engage à suivre une formation en la matière (40 h).

A compléter par le Chef de corps/Directeur (si nécessaire)

Avis concernant les compétences techniques pour les clusters/thématiques postulés (avec une annexe si nécessaire) :

Accord pour des prestations :

- pendant les heures de service avec un maximum de heures
- en dehors des heures de service

Date :

Signature du Chef de corps/Directeur :

(Remarque : le Chef de corps/le Directeur se réserve le droit de demander l'état de vos prestations de collaborateur occasionnel vacataire au Directeur de l'Ecole de Police).

A compléter par le candidat

Clusters et/ou thématiques postulés

Formations de base (AINP)

- Cluster 1 : Les services de police vis-à-vis des organisations administrative et judiciaire
- Cluster 2 : Loi sur la fonction de police
- Cluster 3 : La déontologie policière
- Cluster 4 : Introduction au droit
- Cluster 5/11 : Circulation, Code de la route
- Cluster 6 : Domaines spécifiques du droit (pénal, civil, lois spéciales)
- Cluster 7 : Management des informations (rédaction PV, traitement de l'information policière)
- Cluster 8 : Accueil et assistance policiers
- Cluster 9 : Interventions policières (Jeux de rôles, G.N.E.P.)
- Cluster 10 : Enquêter (auditions, recueil d'informations judiciaires, méthodes de recherche judiciaire)
- Cluster 12 : Contexte sociétal (phénomènes sociaux, lois anti-racisme et anti-discrimination)
- Cluster 13.1 : Communication
- Cluster 13.2 : Français
- Cluster 13.4 : Langues (anglais, néerlandais, allemand)
- Cluster 15.1 : Gestion de la violence : cadre légal et déontologie relative à la maîtrise de la violence
- Cluster 15.2 : Gestion du stress
- Cluster 15.4 : Maîtrise de la violence sans arme à feu
- Cluster 15.5 : Maîtrise de la violence avec arme à feu
- Cluster 15.6 : Techniques et tactiques d'interventions policières

Formations du cadre moyen (AINPP)

- Mod. 1 : La place, la fonction et le rôle des services de police dans notre société
- Mod. 2 : La place, la fonction et le rôle des cadres au sein de la police intégrée
- Mod. 3 : Compétence de base de l'inspecteur principal de police
- Mod. 4 : Acquisition des compétences de base en management et gestion des ressources humaines.
- Mod. 5 : Conduite d'une équipe dans un rôle de direction opérationnelle
- Mod. 6 : Maintien et rétablissement de l'ordre public
- Mod. 7 : Police administrative spéciale
- Mod. 8 : Roulage et circulation routière
- Mod. 9 : Missions courantes
- Mod. 10 : Situations spécifiques
- Mod. 11 : Phénomènes d'actualité
- Mod. 12 : Entraînement physique et mental
- Mod. 13 : Maîtrise de la violence
- Mod. 14 : Deuxième langue

Formation

Formations fonctionnelles, continues et certifiées

- Accueillir et assister ;
- Biodiversité – NAC ;
- Conseiller en prévention vol ;
- La déontologie policière ;
- Domaines spécifiques du droit (pénal, civil, lois spéciales) ;
- Enquêter (auditions, recueil d'informations judiciaires, méthodes de recherche judiciaire) ;
- Gestion de l'information policière opérationnelle (ASTRID) ;
- Gestion de l'information policière opérationnelle (ISLP, BNG) ;
- Gestion du stress ;
- Homme d'attaque et maître-chien ;
- Interventions policières (appliquer les procédures de contrôle et de contraintes dans les interventions policières et situations spécifiques ;
- Interventions policières (gestion de l'espace de l'espace public et police administrative)
- Mentor;
- Police de quartier;
- Circulation;
- Coopération policière transfrontalière ;
- Maîtrise de la violence avec arme à feu ;
- Maîtrise de la violence sans arme à feu
- Autre :

Je m'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur, la charte des valeurs et le projet pédagogique de l'Ecole de Police.

(Consultables sur le site de l'école : <http://www.provincedeliege.be/fr/ecoledepolice>)

Date :

Signature du candidat: